



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1- OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente ainsi que le règlement intérieur s'appliquent de plein droit à toutes les prestations souscrites auprès du CFE La Grenadière.

2- SOUSCRIPTION DES PRESTATIONS

L'accès à toute activité requiert une inscription préalable.

Toute inscription à une activité, qu'elle intervienne sur place ou par l'intermédiaire du Kavalog Web, correspond à la souscription de la prestation correspondante.

La souscription représente un engagement irrévocable du cavalier inscrit (qu'il soit membre ou non), qu'elle soit effectuée par ses soins ou par son représentant légal, de participer à l'activité concernée conformément aux présentes conditions générales de vente, au règlement intérieur et au tarif en vigueur ou au devis accepté.

Avant de s'engager dans une activité, le cavalier et/ou son représentant légal se renseignent sur les modalités associées au moyen des tarifs en vigueur ou dans les devis transmis dans le cadre de prestations spécifiques, sur le site Internet du CFE La Grenadière, sur le Kavalog Web du CFE La Grenadière, par téléphone ou sur place pendant les horaires d'accueil au centre équestre.

3- ADHÉSION À L'ASSOCIATION

En complément de l'article 1 du règlement intérieur, il est ici précisé que le CFE La Grenadière est une association loi 1901, chaque cavalier ou bénévole, préalablement inscrit à toute activité régulière, s'acquitte d'une cotisation pour en devenir membre, ce qui lui permet de fréquenter le centre équestre, d'y pratiquer l'équitation ainsi que de participer aux activités bénévoles.

Certaines activités ponctuelles ne sont néanmoins pas soumises au règlement de la cotisation selon les modalités énoncées dans les tarifs en vigueur.

4- LICENCE

En complément de l'article 2 du règlement intérieur, il est précisé que le CFE La Grenadière souscrit et renouvelle chaque année la licence des cavaliers inscrits, sans intervenir, dans le cadre des renouvellements, sur les données personnelles renseignées sur la page cavalier de la Fédération Française d'Équitation ; il est en effet de la responsabilité de chaque cavalier membre ou du représentant légal de tenir à jour ses données par l'intermédiaire de son accès personnel et sécurisé.

5- NATURE DES PRESTATIONS

Le CFE La Grenadière propose des activités sportives sous la forme de cours, de stages ou d'activités dites de découverte, ainsi que le passage des examens fédéraux et la participation à des concours.

Chaque prestation est soumise à inscription individuelle et nominative, elle ne peut donner lieu à des cessions entre cavaliers ou membres.

Forfaits annuels - Cartes - Stages

Conformément à l'article 2 des présentes, la souscription d'un forfait annuel, d'une carte de plusieurs leçons ou d'un stage constitue un engagement irrévocable d'y participer.

L'absence à un ou plusieurs cours peut donner lieu à des rattrapages selon les modalités correspondantes énoncées dans le règlement intérieur et n'ouvre droit à aucun remboursement.

Les prestations sont dues en totalité quelle que soit l'assiduité du cavalier membre inscrit.

6- TARIFS EN VIGUEUR

Chaque année, le CFE La Grenadière édite et met à la disposition du public les tarifs en vigueur à l'accueil du centre équestre ou sur son site internet.

7- RÈGLEMENT DES PRESTATIONS

Toute prestation est payable à l'avance en une seule fois selon différentes modalités d'encaissement indiquées sur les tarifs en vigueur.

En l'absence de modalités spécifiques, le paiement se fait immédiatement à l'inscription, ou, au plus tard, avant d'accéder à l'activité.

Le cavalier doit être à jour de ses règlements pour souscrire toute nouvelle activité.

Aucune demande de remboursement ne peut être accordée pour quelque motif que ce soit, hors avis médical dûment justifié.

Le Pass'sport et le Passeport Loisirs Jeunes sont acceptés en règlement de toute ou partie des prestations uniquement pour l'inscription à l'année, conformément à l'usage qui doit en être fait.

Sont également acceptés les Coupons Sport ainsi que les Chèques Vacances pour toutes prestations souscrites en cours d'année.

Ils sont encaissés au moment de leur remise au CFE La Grenadière et ne peuvent faire l'objet d'un remboursement quel qu'en soit le motif, y compris médical, pour des raisons comptables vis-à-vis des organismes financeurs.

8- RGPD

Le membre cavalier et/ou son représentant légal autorise expressément le CFE La Grenadière à collecter ses données personnelles lors de l'inscription ou de la réinscription et à procéder à leur traitement aux seules fins de la prestation : saisie et mise à jour logiciel de gestion de l'activité Kavalog et transmission des informations nécessaires à l'émission de la première licence à la Fédération Française d'Équitation.

9- NULLITÉ

Si l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales de vente et/ou du règlement intérieur s'avérait nulle au regard d'une règle du droit applicable ou en exécution d'une décision judiciaire devenue définitive, la disposition concernée serait alors réputée non écrite sans entraîner la nullité ni entacher la validité des autres dispositions.

10- NON RENONCIATION

Le fait que le CFE La Grenadière n'exige pas l'exécution ou le bénéfice immédiat de l'une ou l'autre des dispositions des présentes conditions générales de vente et/ou du règlement intérieur ne saurait sous-tendre ou être interprété comme une renonciation à exercer ou bénéficier des dispositions concernées.

11- DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales de vente ainsi que le règlement intérieur sont soumises aux lois françaises.

12- JURIDICTION COMPÉTENTE

Tout différend sera soumis à la compétence exclusive de la juridiction indiquée dans le règlement intérieur.

Le 01/09/2025

Jean-François de MIEULLLE - Directeur

